

Le Stéphanois

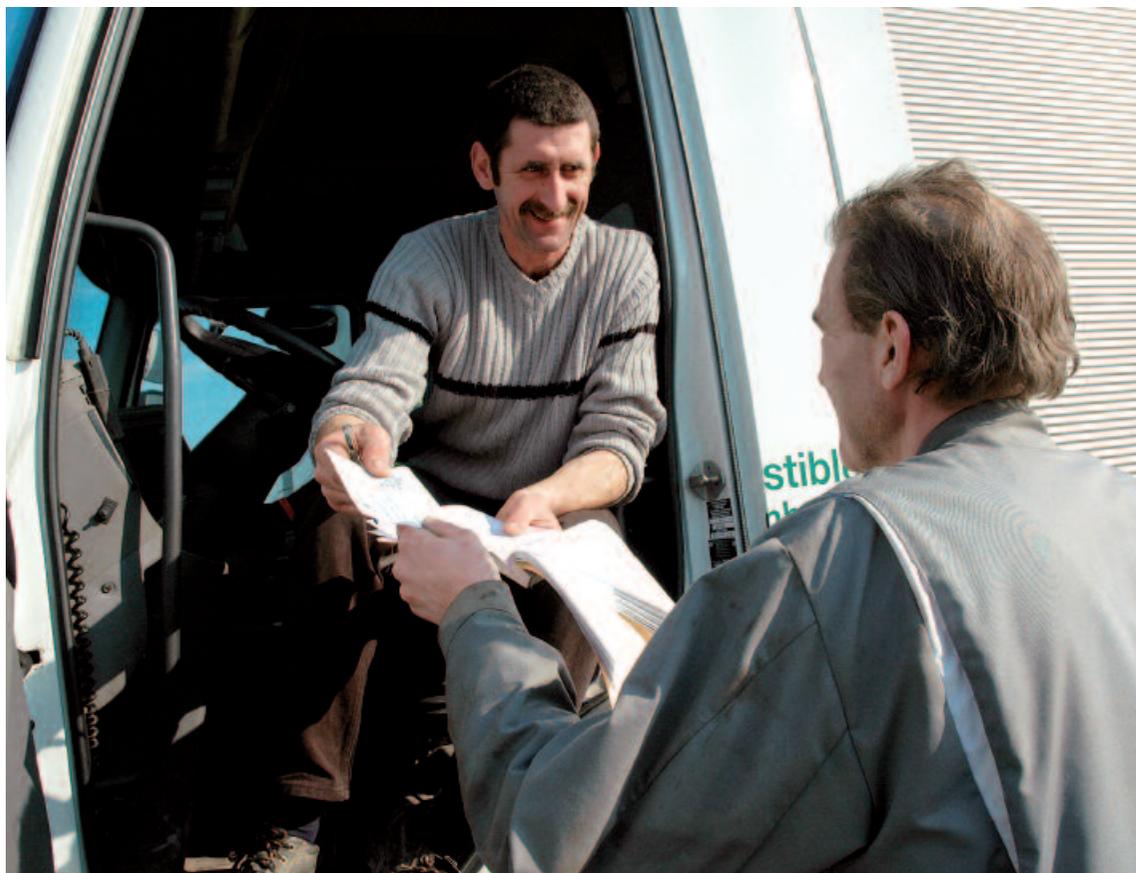
Bimensuel municipal d'informations locales



Saint-Étienne-du-Rouvray du 20 novembre au 4 décembre 2008 N°72

Travail: votre bon droit

Le 3 décembre, salariés du privé et entrepreneurs sont appelés à voter pour désigner leurs conseillers aux prud'hommes. Gros plan sur cette juridiction capitale dans le respect du droit du travail. p. 7 à 10



Ludothèque: la partie commence

La ludothèque prépare son ouverture le 9 décembre à l'espace Célestin-Freinet. Ce nouvel équipement municipal propose 450 références de jeux. p. 5



Bernard Thibault en campagne

Le secrétaire général de la CGT à la rencontre des salariés.

p. 2

L'Ehpad est lancé

Le permis de construire de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a été déposé.

p. 3

Biodiversité au menu

Le forum «Savoir pour agir» met la biodiversité au menu, du 4 au 6 décembre.

p. 5



Sur un air engagé

La chanson engagée, celle qui dénonce et revendique, s'installe au Rive Gauche le 2 décembre.

p. 12

Vite dît

► **Enquête publique: ZAC du Madrillet**

Une enquête publique relative

au règlement de zone de la ZAC du Madrillet se déroule en mairie jusqu'au 5 décembre inclus, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

Durant l'enquête, les observations pourront être adressées par écrit à l'hôtel de ville à l'attention de Daniel Cassel, commissaire enquêteur, ou lui être formulées directement lors de ses permanences à la Direction de l'urbanisme et du paysage vendredi 5 décembre de 14 à 17 heures.

► **Les élus reçoivent**

- Permanence de Joachim Moyse, premier adjoint au maire, mardi 25 novembre, 14 heures, quartiers Saint-Just / Maryse-Bastié à l'Espace des initiatives locales (avenue de Felling).
- Permanence de Pascale Mirey, élue déléguée au logement mardi 2 décembre à 14 heures, quartiers Henri-Wallon / Eugénie-Cotton au foyer Geneviève-Bourdon (tour Aubisque).

Le Stéphanois

Journal municipal d'informations locales.
 Directeur de la publication: Jérôme Gosselin.
 Directeur de la communication: Bruno Lafosse.
 Réalisation: service municipal d'information et de communication
 0232958383
 serviceinformation@ser76.com
 BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX
 Mise en page: Frédéric Capouillez.
 Conception: Anatome.
 Rédaction: Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin.
 Photographes: Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier.
 Distribution: Claude Allain.

Tirage: 15 000 exemplaires.
 Imprimerie: ETC, 0235950600.
 Publicité: Médias & publicité, 0149462946.

Social

Bernard Thibault au côté des salariés

En campagne pour les élections prud'homales, le secrétaire général de la CGT est allé à la rencontre de salariés et a tenu un meeting à Saint-Étienne-du-Rouvray. Au cœur des discussions: salaires, travail le dimanche...

« **J'** voudrais savoir... Si les magasins ouvrent le dimanche, on va être obligés de travailler ou pas? » La question est posée par une caissière quinquagénaire de Carrefour à Tourville-la-Rivière. Et c'est au secrétaire général de la CGT en campagne pour les élections prud'homales dans le département qu'elle la pose. « Aujourd'hui, le magasin est ouvert trois fois en décembre, c'est payé 300 % alors cela permet de gâter un peu plus les petits-enfants à Noël, mais si cela se généralise, eh bien les petits-enfants, le dimanche, on ne pourra même plus les voir. »

Bernard Thibault profite de l'occasion pour fustiger le projet de loi gouvernemental qui doit permettre de généraliser l'ouverture des commerces le dimanche. « On nous parle de relance de la consommation, mais ce n'est pas en allongeant les horaires que cela va se faire, c'est en augmentant l'épaisseur du porte-monnaie des consommateurs. On nous parle de créations d'emplois, plusieurs études démontrent l'inverse: les grandes enseignes vont faire tourner leur personnel actuel, développer les caisses automatiques, en revanche ce sont les petits



Le secrétaire général de la CGT en visite chez l'équipementier automobile EMT qui va connaître 123 licenciements.

commerces qui vont trinquer. On nous parle enfin du pouvoir d'achat des employés du commerce. Mais les salaires sont à des niveaux particulièrement bas dans ce secteur, c'est eux qu'il faut revaloriser! »

La politique de bas salaires dans la grande distribution est confirmée par le secrétaire CGT du comité d'entreprise, Yann Cléach. « Sur les 400 employés de l'enseigne, 70 % sont au Smic. Et beaucoup sont à temps partiel. Alors le volontariat pour le travail du dimanche, ça nous fait bien rire... »

Après une bonne heure passée dans la galerie marchande, le leader syndical reprend son

marathon entamé le matin dans une verrerie près de Dieppe. Cette fois, c'est chez EMT, à Caudebec-lès-Elbeuf, qu'il fait escale. À la porte de cet équipementier automobile, une grande partie des 278 salariés est là pour l'accueillir. L'entreprise vit un nouveau plan social qui va laisser sur le carreau 123 personnes. Le délégué CGT de l'usine, Jean-Yves Delabarre, décrit, la voix saturée d'émotion, les six derniers mois de lutte. « Ça a été dur, très dur, et ce n'est pas fini. Nous avons tout de même obtenu qu'Autoliv, notre seul donneur d'ordre, nous rachète, six ans après nous avoir vendus et

nous avoir pressurés. »

Pour clore cette journée, une rencontre était organisée à la salle festive avec les militants et candidats CGT aux élections prud'homales. En guise de conclusion, Bernard Thibault leur a lancé: « Les prud'hommes ne sont pas que l'élection d'un juge, c'est aussi un signal fort envoyé à Sarkozy. Pour lui dire que les salariés ne sont pas de simples exécutants silencieux et aveugles. Un syndicat est aussi là pour faire respecter la dignité des salariés. Mais pour cela il faut être fort et donc il faut voter! » ♦

À mon avis

La parole aux salariés



Dans deux semaines, près de 18 millions de salariés seront appelés à se rendre aux urnes pour les élections prud'homales.

Les attaques du patronat contre les conditions de travail sont incessantes: faiblesse des salaires, droits de plus en plus fragiles et de moins en moins respectés, précarité accrue, insécurité de l'emploi, avec le relais du gouvernement qui s'attaque au code du travail et envisage même de repousser l'âge limite de départ à la retraite à 70 ans. Cela suffit à montrer l'importance que va représenter ce scrutin pour les salariés.

Il permettra d'élire des conseillers prud'homaux, véritables juges proches des salariés, déterminés à défendre les droits individuels de chacun dans les conflits qui les opposent à leurs employeurs.

Mais ce sera aussi l'occasion pour les salariés d'exprimer collectivement que ce n'est pas à eux de payer les conséquences de la véritable tornade financière mondiale qui s'est abattue sur la planète, et surtout de revendiquer de meilleurs salaires, une véritable sécurité de l'emploi, une sécurité sociale garantie et une bonne retraite.

Hubert Wulfranc,
maire, conseiller général

Écoles

Le service minimum d'accueil attendra

Un mouvement de grève était annoncé pour jeudi 20 novembre. Première grande mobilisation depuis la rentrée, ce mouvement vise à défendre le service public d'éducation face aux 13500 suppressions de postes, à la disparition des réseaux d'aides (les Rased), la remise en cause de l'école maternelle, la réforme des lycées qui doit conduire à la suppression du bac et à la diminution des horaires d'enseignement. La municipalité a décidé de ne pas appliquer le service mini-

mum d'accueil désormais obligatoire dès que plus du quart des enseignants d'une école se déclarent grévistes. Le maire, conseiller général, Hubert Wulfranc souligne « qu'il était difficile de gêner ce premier mouvement de mobilisation d'ampleur de la communauté scolaire, dont nous partageons les inquiétudes ». Le service minimum attendra donc. Même si, par principe, les élus ne peuvent exclure d'avoir à appliquer la loi. ♦

Ehpad

Permis de construire déposé

L'évolution de la réglementation et l'envolée des prix de la construction ont conduit à un ajustement du dossier.

Le permis de construire de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) vient d'être déposé. Une fois les appels d'offres lancés et les entreprises qui réaliseront le chantier choisies... le premier coup de pioche devrait être donné en septembre 2009 et l'ouverture se faire début 2011. Si le temps peut sembler long entre l'autorisation que donnait enfin l'État il y a un an et le démarrage effectif du chantier c'est que le projet de maison de retraite médicalisée, élaboré en 2005, a dû être sensiblement ajusté.

En trois ans, la réglementation sur les établissements de ce type a fortement évolué obligeant à prévoir des aménagements supplémentaires. Par ailleurs, les études de sol ont montré la nécessité de renforcer les fondations. Sans parler de la hausse vertigi-

neuse des coûts de construction. « Une augmentation d'environ 40 % qui nous a contraints à repenser quelques points du bâtiment et à revoir tout le montage financier », précise Franck Ernst, directeur du patrimoine au Foyer stéphanois, le bailleur social propriétaire de l'établissement. Afin de « compacter » la facture finale, l'emprise au sol a par exemple été réduite. Malgré cela aujourd'hui encore, l'équilibre de cette opération de 8,1 millions d'euros est toujours précaire. Ces « mauvaises surprises » ne remettent cependant pas en cause la richesse et la perti-

nence de cet Ehpad. Le projet, fruit de l'expérience de la Mutuelle du bien vieillir (MBV), tourne autour d'une idée simple: « vieillir n'est pas une maladie, c'est naturel ». Et donc les résidents de l'établissement, mais aussi leurs familles, doivent s'y sentir comme chez eux. À terme, 76 personnes seront accueillies. Vingt-quatre chambres en rez-de-chaussée, avec ouverture directe sur un jardin thérapeutique de 500 m², seront réservées aux personnes désorientées (souffrant de la maladie d'Alzheimer par exemple). Enfin, dix personnes pourront être accueillies à la journée. ♦

Logements seniors

Juste à côté de l'Ehpad, rue Félix-Faure, un autre programme de logements va lui aussi voir le jour. Cette fois, le Foyer stéphanois construit vingt appartements (2 T4, 11 T3 et 7 T2), dont dix-huit de plain-pied, conçus pour accueillir en priorité des seniors.



Conçu en U, le bâtiment rassemble les lieux d'hébergement dans les deux ailes. Au centre: salle de restaurant, salon de convivialité, balnéothérapie, salle de cultes, salon de coiffure...

cabinet architecte: Artefact

► Distributions de sacs pour déchets recyclables

Les prochaines distributions organisées par l'Agglo auront lieu du 28 novembre au 12 décembre.

- Place de l'Église : vendredi 28 novembre, lundi 1^{er}, mercredi 3, vendredi 5 décembre de 14 à 19 heures; samedi 29 novembre de 9 à 12 heures.
- Place de la Fraternité (rue du Madrillet) : lundi 8, mercredi 10, vendredi 12 décembre de 14 à 19 heures; samedi 6 décembre de 9 à 12 heures.

► Sortir de l'alcool

L'association Alcool assistance soutient les personnes en difficulté avec l'alcool, ainsi que leur entourage. Permanences les 2^e et 4^e samedi de chaque mois de 10 à 12 heures au 1A, rue Guynemer. Contacts : Daniel Lemenicier, 02 32 29 83 81 ou 06 20 95 99 63.

► Collecte alimentaire

La Banque alimentaire collectera aux portes des grandes et moyennes surfaces les 28, 29 et 30 novembre, des denrées non périssables, en particulier petits pots bébé, lait maternisé, céréales, sucre, conserves de fruits et de légumes, confiture, huile, riz, pâtes... Votre générosité permet à la Banque alimentaire de redistribuer aux associations caritatives pour poursuivre leurs actions de lutte contre l'exclusion.

► Coinchée et tarot

Le Comité des quartiers du centre organise une journée cartes samedi 6 décembre à l'espace associatif des Vaillons (267, rue de Paris). Coinchée à 14 heures; tarot à 21 heures. Inscriptions, une demi-heure avant. Une prime spéciale fin d'année est attribuée aux premiers : coinchée 100€ et tarot 150€. Renseignements au 06 63 06 06 39.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Fatri Tlich et Iteb Saidi, Tarek Ben Moussa et Touraya Dhifi, Yannick Lebis et Caroline Gaillard.

Naissances

Dylan Abdellaoui, Ryan Bourse, Ali Chaudhry, Imrane Daanoun, Cassandre Frontier, Kenzo Gauquelin, Hafsa Habbani, Marwa Hajji, Khadija Himmid, Nassim Mokhtari, Yousra Ourarhi, Bafodé Touré.

Décès

Florence Dupuis, Edith Langlois, Jean Legrand, Julien Rondeau, Bernard Lemaitre, Bruno Linant, Véronique Cian, Michel Mennetrier, Paulette Lehec, Roger Levistre, Pierre Lenormand, Roland Groult, Irène Caumont, Olga Patry, Maria Pinto, Hervé Patin, Laurent Lefrancs, Solange Sturny, Allain Lefrançois.

Ludothèque

La partie démarre

À partir du mardi 9 décembre, la ludothèque entre dans la partie au sein de l'espace Célestin-Freinet. La Ville se dote ainsi d'un troisième équipement jeunesse.



Opération plastification pour toutes les pièces des jeux bientôt disponibles.

À quelques jours de l'ouverture de la ludothèque, on s'active en coulisse. Avant de pouvoir accueillir le public et prêter les jeux qui constituent le fonds conséquent de cette nouvelle structure jeunesse, il y a fort à faire. Par exemple, toutes les pièces des boîtes de jeux doivent être plastifiées : les cartes, les plateaux, les règles... Un véritable travail de fourmi qui demande doigté et patience. 450 boîtes ont déjà été acquises, soit environ 150 jeux différents. Parmi eux, un tiers peuvent être considérés comme des classiques, les autres constitueront une offre découverte pour la plupart des usagers. Et ce n'est qu'un début. Un ambitieux programme d'investissement est lancé pour trois ans. L'aménagement des locaux a lui

aussi fait l'objet d'une grande attention. 140 m² dédiés au jeu, plus les réserves, vont ainsi voir le jour à l'intérieur du nouvel espace Célestin-Freinet, en bordure de l'avenue Ambroize-Croizat. Contre les murs, des armoires; au centre de la pièce, des tables pour tester de nouveaux jeux avec les animateurs ou pour se lancer dans une partie entre amis ou en famille.

« **Nous avons adapté une méthode de classification professionnelle. Elle permet de se repérer très vite et se veut incitative avec des formulations qui parlent aux jeunes. C'est indispensable si l'on veut démocratiser la pratique du jeu** », estime Grégory Méjean du service jeunesse. Quatre grands champs ont ainsi été déterminés : les pièces du patrimoine ludique (poker, awalé, mah-jong, carrom...); les

jeux abstraits (jeux de combinaisons, de mémorisation, de stratégie...); les jeux à thèmes (histoire, mondes parallèles...) et les jeux d'échanges et de lettres, qui font appel à un certain capital culturel.

À l'intérieur même des armoires, l'emplacement de la boîte déterminera son niveau de difficulté. En bas, les plus simples et les plus faciles d'accès; en haut les titres destinés aux personnes prêtes à s'engager dans une partie de plusieurs heures. La ludothèque permettra à tous de découvrir les jeux de plateau, souvent délaissés par les adolescents, plus séduits par le numérique. Avec deux mots d'ordre : plaisir et convivialité. ♦

• **Le prêt sera gratuit**, seule condition, adhérer au service jeunesse (8,40€ par an pour les Stéphannais et 10,80€ pour les extérieurs).

Graines de solidarité

Dans son nouveau décor, « Savoir pour agir » inscrit la biodiversité à son programme de rencontres et débats les 4, 5 et 6 décembre.

Dans les projets que les jeunes déposent au programme national Envie d'agir, la solidarité internationale et le développement durable viennent en premier. Cet intérêt est à la base de la création de « Savoir pour agir » qui recevra les 4 et 5 décembre les classes de 6^e et 5^e pour discuter de commerce équitable et de biodiversité. Comment préserver la diversité du monde vivant, animal et végétal? Comment permettre aux paysans de vivre de leur travail? « *On sème des graines* », résume Denis Souillard, responsable du service jeunesse. Les semeurs de graines sont nombreux et rassemblent, avec la Ville, les enseignants des collèges, les associations France Amérique latine, Mboumbašo, le Comité catholique contre la faim, Slow food, l'Île rouge, la conteuse Véronique Nzié. Et de nouveaux partici-

pants rejoignent la manifestation.

Comme les élèves du lycée Le Corbusier qui participeront au débat du jeudi. « *Le développement durable ne peut qu'intéresser les jeunes citoyens*, estime William Tchamahaw, conseiller principal d'éducation. *Mais dans un lycée des métiers du bâtiment, l'énergie renouvelable, les nouveaux matériaux les touchent aussi en tant qu'élèves, futurs professionnels.* » Le lycée Le Corbusier s'est doté depuis l'an dernier d'éco-délégués, des élèves volontaires pour sensibiliser les autres au développement durable.

Alors que la biodiversité est à l'honneur, la Maison des forêts participera également. Elle présentera jeudi *Lendemain perdus*, un film sur l'exploitation ravageuse de la forêt en Thaïlande. De son côté, l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (Arehn) pré-

sente une exposition sur ce même thème. Le vendredi, la biodiversité sera aussi dans les assiettes avec un buffet préparé par Slow food, association de défense du « bien manger », et les élèves de la Segpa du collège Paul-Éluard.

Samedi 6, la salle festive décorée aux couleurs des continents est ouverte à tous pour le marché du commerce équitable avec Artisans du monde et Viking équitable. C'est l'occasion de préparer ses cadeaux de Noël. Ou simplement de venir déguster le thé, évidemment équitable, sous le hall transformé en tente berbère. ♦

• Entrée libre pour tous les films :

Lendemain perdus (Losing Tomorrow) de Patrick Rouxel jeudi 4 décembre à 18 heures.
La biodiversité dans l'assiette, vendredi 5 à 17h30. Marché équitable samedi 6 de 10 à 18 heures. Salle festive, rue des Coquelicots.

Vite dit

► Ville propre à la Haie Guilbot

Un grand nettoyage sera organisé les 1^{er} et 2 décembre dans le quartier de la Haie Guilbot, dans le cadre de Ma ville en propre.

► Foire aux jouets

Avant les fêtes de Noël, le centre Jean-Prévost propose aux enfants de vider leurs coffres des jouets et jeux dont ils veulent se séparer et de venir les vendre samedi 6 décembre de 10 à 17 heures. Centre Jean-Prévost, entrée gratuite. Renseignements et inscriptions au 0232.958366.

► Permanences solidarité

Le Collectif solidarité antiraciste et pour l'égalité des droits vient en aide aux personnes étrangères en difficulté pour obtenir des papiers. Prochaines permanences à partir de 18 heures, mardi 25 novembre au site associatif des Vaillons (267, rue de Paris) et mercredi 10 décembre au centre Jean-Prévost. Contact : 0633467802, collectifantiracisteser@orange.fr

► Concours de maisons de Noël

Vous avez jusqu'au 9 décembre pour retourner votre bulletin de participation à la maison du citoyen ou à l'accueil de la mairie. Le règlement est consultable dans ces accueils et sur le site internet de la ville.



Le commerce équitable et la biodiversité au cœur de la manifestation « Savoir pour agir ».

5^e salon Studyrama

Samedi

29 novembre, les futurs bacheliers,

les étudiants de niveau bac + 1 à bac + 5 pourront trouver leur formation supérieure au 5^e salon Studyrama au parc expo de l'Agglo (hall 4), de 10 à 18 heures. Entrée gratuite. Renseignements sur www.studyrama.com ou au 08 91 36 05 28.

► Découverte de métiers

La Cité des métiers propose, le 27 novembre, la découverte des métiers du journalisme. Le 28 ce seront les métiers du bâtiment et du 1^{er} au 5 décembre, place aux métiers des travaux publics. Inscriptions : Cité des métiers, 115, boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, 0232 188280 ou www.citedesmetiershaute-normandie.fr

► Stop violences

Une nouvelle campagne nationale est lancée contre les violences faites aux femmes. Le site, www.stop-violences-femmes.gouv.fr, informe, accompagne et oriente les femmes. Il recueille des témoignages de victimes, mais aussi de responsables d'associations ou d'acteurs institutionnels. Le site rassemble les coordonnées des associations et des informations juridiques. Et l'on peut toujours s'adresser au service d'assistance téléphonique gratuit au 3919.

Solidarité

Donner sang compter

Donner son sang aide à sauver des vies et à préserver notre système de soins. Chaque jour 450 dons sont nécessaires en Normandie.

« **O**n transfuse de plus en plus, la demande de sang a augmenté de 12 % en 3 ans, principalement parce que la population vieillit et que 60 % des transfusions concernent les plus de 60 ans. La France est tout juste auto-suffisante. » Le docteur Carole Leclerc coordonne les collectes sur l'agglomération pour l'Établissement français du sang (EFS). C'est le seul orga-

nisme chargé de prélever et redistribuer les produits sanguins en France. « Sa mission est d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins pour les malades en France et de garantir des produits sûrs et de qualité », résume Carole Leclerc.

Les transfusions ne sauvent pas seulement les accidentés de la route, elles sont nécessaires en chirurgie, pour le traitement de la leucémie, de

l'anémie et en complément de chimiothérapies.

Pour cela, l'EFS collecte chaque jour 8 800 dons, dont 450 en Normandie, et a besoin régulièrement de nouveaux donneurs. En France le don du sang est gratuit. L'absence de rétribution évite trafics et marchandages et garantit à tous les malades le même accès au sang. Chaque don est précédé d'un examen médical pour protéger la

santé des donneurs et des transfusés. Donner est un geste généreux et solidaire que chacun peut faire de 18 à 65 ans. Parmi les donneurs, quand le camion de collecte s'installe place de l'église à Saint-Étienne-du-Rouvray, Angèle, étudiante, dit simplement que ses parents le font déjà. Younis a donné son sang la première fois au lycée. « C'est important, tout le monde peut en avoir besoin, résume-t-il. Je vais essayer de le faire régulièrement. » Karine est présente également pour son 2^e don, « je suis laborantine, je sais qu'il faut le faire. Cet été, je me suis décidée à trouver le temps de le faire ». ♦

• **L'EFS collecte trois fois par an à Saint-Étienne-du-Rouvray**, mais le centre de Bois-Guillaume, 609, chemin de la Bretèque, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures et le samedi de 8 heures à 12h30. Tél.: 0235605050.



Dans le camion de l'Établissement français du sang, place de l'église.

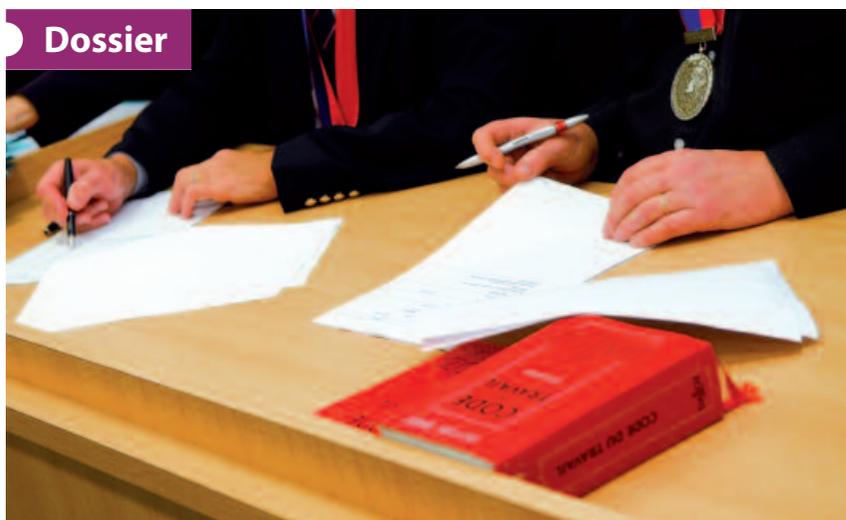
11 novembre

Les Stéphanois rassemblés

Les Stéphanois se sont mobilisés en nombre pour participer au rendez-vous du souvenir ce 11 novembre, et marquer les 90 ans de l'Armistice. Plus de 200 personnes de tous âges se sont massées place de La Libération. Anciens combattants, élus, citoyens mais aussi jeunes générations représentées parmi les musiciens de l'harmonie du conservatoire municipal, par des collégiens de Pablo Picasso et des enfants du Bleu de France.

Pour le maire, conseiller général Hubert Wulfranc, il s'agissait de commémorer l'une des « guerres les plus atroces et les plus meurtrières ». Mais aussi de pointer du doigt les risques d'aujourd'hui face aux « inégalités redoutables entre pays et régions du monde » qui génèrent « des ravages sociaux, écologiques et sociétaux, des contradictions explosives... » ♦





Prud'hommes, mode d'emploi

Salariés et employeurs sont invités à élire leurs représentants à l'occasion des élections prud'homales le 3 décembre prochain. Un scrutin d'importance : les élus seront amenés à faire respecter un droit du travail de plus en plus fragilisé. Gros plan sur cette juridiction unique.

Ils arpentent le couloir du conseil des prud'hommes en silence. D'ici quelques minutes, ces femmes et ces hommes verront leur litige décortiqué par quatre juges élus, deux salariés, deux employeurs. La plupart ont l'air grave et les traits tirés. Sous le bras, ils tiennent les documents qui constituent leur dossier, contrats de travail, courriers et même quelques notes pour certains qui

ne veulent pas perdre le fil de leur argumentation une fois qu'ils seront appelés à la barre.

Au fond, dans la salle du conseil, les avocats s'agitent et parlent fort en enfilant leur robe noire. La cloche sonne. Tout le monde se lève. Les conseillers font leur entrée, précédés par la greffière. La séance peut commencer. Ce jour-là, c'est Roger Raveneau, cheminot à la retraite, syndiqué CGT, qui préside →

3 décembre, jour de vote

11 759 salariés du privé et 148 employeurs travaillant dans la commune ont reçu leur carte d'électeur pour le scrutin du 3 décembre. Un vote qui désigne les représentants des deux parties au conseil des prud'hommes et qui permet aux syndicats de mesurer leur force. La Ville est chargée d'organiser le scrutin. Treize bureaux de votes, présidés par des élus, vont être mis en place à la mairie, aux ateliers SNCF Quatre Mares, dans les écoles et aux Vaillons pour les employeurs. Les électeurs pourront s'y rendre, entre 8 et 18 heures, sur leur temps de travail s'ils le souhaitent. Il est également possible de voter par correspondance, il suffit pour cela d'envoyer en mairie son bulletin sous enveloppe au plus tard le 3 décembre. En 2002, le taux de participation n'avait été que de 38 %.



→ l'audience de la section commerce.

« M. le président, nous avons découvert fortuitement que le propriétaire de l'entreprise que nous poursuivons vient de déménager son siège social en Mauritanie », résume l'avocate d'une ancienne salariée qui le poursuit pour licenciement abusif. Elle demande le report de son dossier. Des relances par courrier seront envoyées à l'ancien patron, « mais je ne garantis pas les accusés de réception avec Nouakchott », ironise quelque peu désabusé le président. Blème, la plaignante lâche un soupir: « Et c'est comme ça depuis mars 2007... » Elle sait déjà qu'elle devra revenir une énième fois.

Après une première suspension de séance, l'étude des dossiers retenus peut démarrer. En préambule, le président lâche: « Soyez concis, le conseil n'ira pas au-delà de 20 heures aujourd'hui. » Sourires et échanges de regards entendus entre protagonistes d'une section habituée à faire nocturne. Cette fois il s'agit de juger du bien fondé d'un licenciement pour « absence injustifiée... alors qu'aucun CDI n'a été signé entre les deux parties », dénonce maître Devillers, l'avocate de ce chauffeur routier. Elle reprend face aux juges

l'historique de l'affaire. « Tout démarre en 2005 avec la signature d'un CDD de six mois pour cause de surcroît d'activités dans l'entreprise. Un second CDD toujours de 6 mois est ensuite signé. À l'issue de ce dernier, l'employeur propose un CDI que mon client refuse pour cause de mésentente caractérisée, notamment sur la question des heures supplémentaires. Pourtant, il va recevoir deux lettres recommandées lui annonçant un licenciement pour faute... »

« La procédure est longue, mais j'en fait une question de principe »

Cette technique « astucieuse » de la part de l'employeur lui permet surtout de ne pas verser d'indemnités de précarité en fin de contrat et de préférer un licenciement pour faute qui ne lui coûte rien. Après une bonne demi-heure d'échanges entre les parties, Vincent est invité à donner quelques précisions techniques aux juges, puis il quitte la salle. « Cette histoire, j'en fais une question de principe, explique-t-il. Mais cela fait deux ans qu'on a saisi le conseil, la procédure est longue. Après ce jugement, il pourra encore y avoir appel. La partie adverse joue la montre. Sans parler de l'aspect finan-

cier. À chaque audience, je perds une journée de travail... En plus le monde du transport est petit, il y a des listes noires de chauffeurs qui circulent. Et moi, je suis grillé. »

Spécialiste de ces procédures, son avocate confirme que le secteur du transport génère nombre d'actions auprès des prud'hommes. « Mais ce n'est pas le seul, le gardiennage ou les associations ne sont pas mal non plus! »

Après deux heures, les quatre juges du conseil quittent la salle pendant quelques minutes. L'occasion pour Jimmy d'aller griller une cigarette. Au fil de l'après-midi, son appréhension n'a fait que croître. « Je le sens pas bien là. Je suis venu seul et je me rends compte que les discussions sont très techniques. Moi aussi je viens pour une histoire de licenciement. Je travaillais dans la restauration et un soir j'ai pas assuré. Mon patron m'a mis dehors. Maintenant, il dit que c'est moi qui suis parti... Je voudrais juste une lettre de licenciement pour les Assedic... »

Tous devront attendre plusieurs semaines avant de connaître leur jugement. ♦

* Les prénoms ont été modifiés.

• **Conseil des prud'hommes,**
1 place de La Madeleine à Rouen.
0235079450.

Comment ça marche ?

Le conseil de Rouen est un des tout premiers à avoir vu le jour en France, en 1908, en même temps que l'industrialisation. Il compte aujourd'hui 110 conseillers élus, 130 en 2009 avec le rattachement d'Elbeuf à Rouen. La moitié issue du collège salarié, l'autre du collège employeur.

Il existe cinq sections: commerce, industrie, agriculture, encadrement et activités diverses. 1 700 dossiers sont étudiés chaque année, un chiffre

constant depuis 2001. Il faut, en moyenne un peu plus d'une année pour qu'une affaire soit traitée.

Les prud'hommes peuvent être saisis par n'importe quel salarié ou employeur du secteur privé, sans nécessairement faire appel à un avocat. Il suffit d'exposer le différend dans une lettre adressée en recommandé au greffe du conseil. Puis, l'affaire passe en bureau de conciliation en vue d'un accord. En cas d'échec, l'affaire est jugée en séance du conseil.

Pourquoi s'engagent-ils ?

Cinq syndicalistes, deux conseillers aux prud'hommes et trois candidats, expliquent les raisons de leur engagement. Au moment où les dernières mesures sur la « modernisation » du marché du travail offrent davantage de flexibilité aux employeurs que de sécurité aux salariés.

« Défendre les droits des travailleurs »

Claude Guillot, syndiqué Force ouvrière

Claude Guillot est délégué du personnel FO chez Johnson Controls* à Grand-Quevilly. L'entreprise fabrique des batteries de voitures et emploie 287 personnes. Claude Guillot y est opérateur, chargé du contrôle en fin de chaîne. Il s'est syndiqué sur le tard, « pour donner un coup de main ». « Les patrons tout ce qui est pour eux, c'est bon. Ce qui est pour les ouvriers, non. Si on ne lutte pas contre ça, c'est la déroute », martèle-t-il.

Quand on est convoqué chez le directeur, c'est pas facile. C'est pour ça qu'il faut des délégués. » Il s'inquiète du projet de réduire de 15 à 4 heures le temps accordé aux délégués syndicaux, « qu'est-ce qu'on peut faire en 4 heures ? » À 62 ans, le Stéphanaise a décidé de finir son mandat syndical avant de prendre sa retraite. En attendant il est candidat aux élections prud'homales de décembre. Lui-même a eu recours deux fois aux prud'hommes, quand



il a été licencié, pour se faire payer ses droits, puis chez Johnson Controls pour obtenir son intégration après cinq ans de contrats d'intérim. « Je l'ai obtenue, la reconnais-

sance de mon ancienneté et le paiement des primes. Les prud'hommes, c'est la défense des droits des travailleurs, affirme-t-il. Un patron a vite fait de vous trouver une faute

lourde. Aux prud'hommes, il faut qu'il le prouve! » ♦

* L'américain Johnson Controls vient d'annoncer la fermeture de son site de Grand-Quevilly d'ici six mois.



« Il faut se battre »

Florence Sainsaulieu, syndiquée CGT

« Un patron, on travaille pour lui, mais on a des droits, chacun doit respecter l'autre. » Florence Sainsaulieu est carrée. Releveuse-encarteuse à l'imprimerie offset numérique du groupe Morault, elle a été licenciée en 2006 pour raison économique mais a obtenu sa réintégration grâce aux prud'hommes. Elle s'est depuis engagée au syndicat CGT, elle est déléguée du personnel et secrétaire du comité d'entreprise. « Cela n'a jamais tué

personne d'être syndiqué, on est dans un pays de liberté. Il faut se battre, cela demande du temps mais c'est une question de principe. Il ne faut surtout pas rester dans son coin, il faut parler. Le syndicat c'est aussi enrichissant humaine-ment. J'y rencontre des gens de différentes classes, de différentes vies. » L'entreprise stéphanaise, qui emploie 58 salariés, est en redressement judiciaire depuis cet été, et le syndicat s'est appuyé sur un cabinet d'expert compa-

ble pour trouver un repreneur et éviter les licenciements. Florence Sainsaulieu est aussi candidate aux élections prud'homales, dans la section industrie. « Les prud'hommes sont importants, rappelle-t-elle. C'est une institution qu'il ne faut pas laisser tomber, même si on y pense seulement quand on en a besoin. S'ils suppriment des tribunaux, c'est pour rallonger les procédures, et décourager les gens. » ♦

« Contribuer au dialogue et au respect »

Philippe Lacoïnte, syndiqué CFDT

Documentaliste, diplômé en sciences sociales ainsi qu'en gestion et développement culturel, Philippe Lacoïnte travaille depuis deux ans au technopôle du Madrillet, au Centre de ressources informatiques de Haute-Normandie (Crihan), où il œuvre à l'informatisation des collections des musées de la région. Un gros chantier qui le passionne, mais qui ne l'empêche pas d'être aussi candidat aux élections prud'homales pour la CFDT dans la section culture et communication. « Aujourd'hui, le monde du travail est mal en point, les

parcours professionnels n'ont jamais été aussi fragilisés et de plus en plus d'employeurs respectent les droits salariaux a minima, constate-t-il. Si les salariés étaient davantage syndiqués, les choses seraient différentes. » Cela l'a conduit à reprendre sa carte syndicale en 2005.

« Quand on est jeune, on n'a pas d'info sur ses droits, personne ne vous explique les conventions collectives. Il y a un désintérêt de l'engagement dans les organisations qui sont vues comme purement contestataires, mais le syndicat contribue aussi au

dialogue dans l'entreprise et au respect des droits. »

L'affaiblissement de la négociation collective au profit de la négociation individuelle l'inquiète, « le rapport employeur / employé est un peu faussé par nature, c'est un rapport de force, d'où l'engagement syndical pour rétablir l'équilibre ». ♦



« Pas des pros, mais des juges à 100 % »

Jean-Marie Guern, syndiqué Medef et Michelle Aba, syndiquée CGT



Lui a longtemps été responsable des ressources humaines dans une grande boîte de l'industrie pétrolière. Elle a fait carrière dans une société d'assurance. Il est

membre du Medef, elle est une syndiquée CGT. Dans le monde du travail, ils n'ont jamais été du même côté de la barrière, pourtant pendant un an, ils ont tout fait ensemble.

Jean-Marie Guern, président du conseil des prud'hommes de Rouen et Michelle Aba, vice-présidente, sont toutefois d'accord sur le fait que « le conseil des prud'hommes est

une juridiction de grande valeur ».

« Ce tribunal a trois caractéristiques : les juges sont élus pour cinq ans. Nous ne sommes donc pas des professionnels de la justice, mais nous sommes juges à 100 %, insiste Jean-Marie Guern. Et puis il y a ce paritarisme entre les employeurs et les employés et ce système d'alternance chaque année pour la présidence. » « La force de cette juridiction, ajoute Michelle Aba, c'est qu'elle est animée par des gens qui connaissent le monde du travail. »

Les élus du conseil ont généralement une bonne expérience syndicale et sont habitués aux rapports de force entre patrons et salariés. « Mais au conseil, les relations sont très différentes de celles dans l'entreprise, constate la vice-présidente. Au point de

départ, on peut se sentir frustré. Mais nous jugeons en droit et notre seule référence, c'est le code du travail. Ce qui fait qu'on peut avoir des positions de principes différentes, mais on arrive la plupart du temps à se mettre d'accord pour les jugements. »

Avec le recul, les deux juges reconnaissent avoir découvert des situations vraiment difficiles dans l'entreprise. « Chaque cas est unique », tempère toutefois Jean-Marie Guern. « Certes mais quand une entreprise de 260 personnes emploie 120 intérimaires, vous n'allez pas me dire que c'est normal... », s'emporte Michelle Aba.

Une fois la robe noire et le code du travail remisés, chacun retrouve sa place et ses positions de principe. ♦

Élus communistes et républicains

La droite vient de porter un nouveau mauvais coup aux salariés en décidant de reculer à 70 ans l'âge limite de départ à la retraite. En agissant ainsi elle anticipe les conséquences de la dégradation des pensions découlant des réformes qu'elle a adoptées en 1993 et 2003. Alors que le gouvernement sait que le niveau moyen des pensions et retraites fond comme neige au soleil – moins 20 % depuis 1993 – il n'entend pas proposer autre chose aux Français que l'allongement indéfini de la période d'activité.

Comment obtenir une retraite à taux plein avec une durée de cotisation de 42 ans quand on commence à travailler à 22-23 ans du fait de l'allongement de la durée des études? Comment feront les millions de salariés qui ont été confrontés dans leur vie à des périodes de chômage? Comment croire au bien fondé

de cette mesure lorsque deux salariés sur trois sont, à 57 ans, évincés des effectifs des entreprises?

Le droit à la retraite avec une pension décente pour tous dès 60 ans doit rester la norme de référence. Les moyens financiers pour mener une telle politique existent, la droite a bien trouvé 360 milliards d'euros pour les banques. Ensemble, exigeons du gouvernement qu'il taxe les revenus financiers des banques et des entreprises.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse,

Francine Goyer, Michel Rodriguez,

Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,

Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,

Josiane Romero, Francis Schilliger,

Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux,

Houria Soltane, Daniel Vezie,

Vanessa Ridel, Malika Amari,

Pascal Le Cousin, Didier Quint.

Élus socialistes et républicains

Non à la privatisation de La Poste.

Nous dénonçons la cacophonie du gouvernement sur son statut. Rappelons que cela reviendrait à se priver d'un outil financier puissant et stable et constituerait une erreur tant sur le plan économique que social, a fortiori en période de crise.

Elle entraînerait à l'évidence des suppressions massives d'emplois, un recul du service rendu à nos concitoyens, notamment pour les envois et services peu rentables, et une hausse des tarifs, comme en témoignent les expériences de privatisations étrangères.

Un tel projet ferait peser de graves menaces sur l'existence du service public postal, auquel les Français sont fondamentalement attachés, même s'ils en attendent des améliorations.

Non à la retraite à 70 ans.

L'âge de la retraite repoussé à 70 ans par un amendement! Drôle de méthode qui exclut de la discussion les partenaires sociaux, pour privilégier la loi élaborée par des amendements à la sauvette.

L'objectif du gouvernement est clair: continuer à déréguler et à déréglementer le droit au travail. Qu'on ne vienne pas nous dire que cet amendement s'opère au nom de la liberté, car rien n'interdit à un salarié de travailler après l'âge légal de la retraite.

Rémy Orange, Annette de Toledo,

Patrick Morisse, Danièle Auzou,

Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan,

Catherine Depitre, Philippe Schapman,

Dominique Grevrand, Catherine Olivier,

David Fontaine, Béatrice Aoune-Sougrati.

Élus UMP, divers droite

Les élus de l'UMP ont le plaisir de convier tous ses sympathisants et autres à un débat public dont l'invité d'honneur sera notre député de la Seine-Maritime et secrétaire nationale de l'UMP en charge de l'enseignement supérieur Mme Guégot Francoise. Ce débat dont le thème sera: « de l'école à l'université » se déroulera le jeudi 27 novembre à 19h30 au centre Georges-Déziré salle Devos. Pourquoi cette initiative? Tout simplement nous pensons que l'école et l'université sont au coeur des réformes d'aujourd'hui: l'une parce qu'elle a décliné depuis de nombreuses années malgré des moyens accrus et qu'il faut aujourd'hui renouer avec l'efficacité avec des moyens équivalents. Parce que tous nos enfants doivent avoir la même chance de réussite et que la

France réussit moins bien que ces voisins européens.

Quant à l'Europe, nous le voyons bien aujourd'hui dans ces temps difficiles, elle est indispensable pour nous protéger et parler d'une seule voix. Comptons sur notre président M. Sarkozy pour rassembler les pays de la zone euro afin de réformer l'activité financière internationale et soutenir l'activité économique comme la recapitalisation par l'État de Dexia Banque des collectivités locales et la prise de 33 % du capital des chantiers navals de Saint-Nazaire.

Serge Cros,

Louissette Patenere,

Gérard Vittet.

Droits de cité, 100 % à gauche

La prison tue!

Idir, 26 ans, habitait Saint-Étienne. Incarcéré en juin pour conduite en état d'ivresse, il a été assassiné le 10 septembre par son co-détenu, emprisonné pour meurtre.

Comme pour beaucoup d'autres, ce délit n'aurait pas dû le conduire en prison, ni à cohabiter avec un détenu nécessitant un suivi psychiatrique. Idir a écrit plusieurs fois ses peurs. L'administration pénitentiaire n'en a jamais tenu compte.

À chaque drame, le gouvernement profite de l'émotion pour légiférer. Et pour nous faire payer la crise du capitalisme, il accentue sa politique répressive: peines plancher, loi sur la récidive, fichage systématique, criminalisation de l'action syndicale... Rachida Dati exige des juges toujours

plus d'enfermements.

La prison de Rouen est surpeuplée (228 %). Les détenus vivent des conditions humiliantes et violentes. Un commissaire du gouvernement proposait, cet été, sa fermeture.

C'est contre l'insécurité sociale qu'il faut se battre! Non au chômage! Oui aux droits sociaux!

Idir a été victime du « tout carcéral ». Tous les citoyens épris de justice et de liberté doivent dénoncer haut et fort les conditions qui ont rendu possible ce drame.

Michelle Ernis.

Rive Gauche

L'engagement chanté haut et fort

Le Cabaret des Engagés chante la chanson qui dérange, de la Commune aux Têtes Raides, celle qui dénonce l'oppression et fait vivre l'espoir. Un grand répertoire que le Rive Gauche nous invite à revisiter.

Jean-Baptiste Clément, Bruant, Boris Vian, Léo Ferré, Quilapayún... Leurs chansons reprennent vie avec *Le Cabaret des Engagés*. Ils sont quatre, acteurs, chanteurs, musiciens à rendre hommage, avec la gouaille des faubourgs, à la chanson qui dénonce et revendique. « *On en a bien besoin, non ?* fait mine de s'interroger Nicolas Ducron, musicien et metteur en scène de ce cabaret venu du Nord. *Nous vivons dans un monde où l'engagement n'a plus beaucoup de sens, alors que le besoin social est énorme.* » *Le Cabaret des Engagés* nous propose de nous ressourcer dans la révolte et de réviser joyeusement son répertoire.

La chanson engagée vient de loin, des mazarinades aux couplets de la Commune, des chansons anticoloniales à celles qui disent l'horreur de la guerre, elle dénonce l'oppression et fait vivre l'espoir. Le spectacle rend aussi hommage aux Sex Pistols, aux Têtes Raides. Car la chanson engagée existe toujours, même si elle a rarement l'honneur des plateaux et des radios.

Dans l'étrange compagnie de l'Hyperbole à trois poils, qui signe ce Cabaret des Engagés, les chanteurs sont aussi musiciens et comédiens. Quatre clowns un peu décalés qui donnent un spectacle fort et poétique, entre cabaret et commedia dell'arte, avec percussions, accor-



déons, saxos, violons, et quelques instruments exotiques comme le n'goni ou le baglama. Le Cabaret vient de fêter sa centième représentation, preuve que le public suit. « *Il y a un manque de specta-*

cles qui ont du sens, constate Nicolas Ducron. Nettoyer les cerveaux pour faire vendre du hamburger, ça ne marche pas, les gens ne s'y retrouvent pas. Il est urgent de revenir aux valeurs humaines, simples et

ne pas se contenter des valeurs marchandes. »

• **Le Cabaret des Engagés**, mardi 2 décembre à 20h30 au Rive Gauche, 20, avenue du Val l'Abbé, 0232919499.

Music-hall

Peter & Vicky tombent le masque



Peter & Vicky, c'est un peu Shirley et Dino, loin des lumières parisiennes. Artistes sachant tout faire sur scène, vingt-cinq ans de music-hall en tandem, de salle des fêtes en spectacle Noël.

Ça chante, ça danse mais la vie de saltimbanque n'est pas facile. Et que sera demain la vie de ces artisans de la culture, dans notre société modernolibérale ?

Ce spectacle chanté joue entre poésie et désespoir, avec fantaisie et énergie. Il est signé Olivier Gosse pour les textes et Gérard Yon pour la musique, et est porté par la Troupe de l'Escouade, troupe normande « à l'écoute de la rue ».

• **Peter & Vicky** est coproduit par le Rive Gauche qui le présente les 25 et 26 novembre.

Vite dlit

► **Les gens, au fil du fleuve**

Photographe, collaborateur du *Stéphanois*, Éric Bénard présente un livre et une exposition sur les gens du fleuve. De Vernon jusqu'au Havre, au fil de l'eau, notre collaborateur a suivi ces gens qui vivent de la Seine, sur la Seine ou à côté. Ils sont coupeur de roseaux, pilote de remorquage, chargé de l'entretien des berges, randonneur, cinéaste... Quarante rencontres pour quarante portraits qui fournissent, au final ce que le sociologue Olivier Sirost appelle, dans un beau texte, « une ethnophotographie de la vallée de Seine ».

• **Exposition** au musée du verre de Conches-en-Ouches (27) jusqu'au 30 novembre. Livre « Les gens au fil du fleuve » aux éditions des Cahiers du Temps. En librairie. Prix: 18€.

Festival de livres, mangas et BD

Le festival du livre de jeunesse de Rouen en décembre est le grand moment pour se plonger dans la lecture. Les adolescents ne sont pas oubliés.

Avant le grand rendez-vous des 5, 6 et 7 décembre sur les quais de Rouen, le festival du livre de jeunesse présentera le 26 novembre à la maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray les dix jeunes lauréats de son concours de nouvelles. Car le festival ne se contente pas d'accueillir auteurs et maisons d'édition, il incite activement à la lecture et à l'écriture. Quarante jeunes de 13 à 20 ans se sont inscrits cette année pour tenter d'écrire une nouvelle sur le thème « laisse-moi respirer ». Les dix meilleurs voient leur travail édité et illustré par dix jeunes illustrateurs.

Le festival veille à ne pas être qu'un rendez-vous de la littérature enfantine et s'adresse de plus en plus aux adolescents. « C'est nouveau pour nous, admet Jean-Maurice Robert, son directeur, mais c'est passionnant et nous permet de rester en éveil. »

Entre les 50 000 ouvrages présentés, les 68 maisons d'éditions et 70 auteurs présents, les jeunes trouveront

aussi des sélections de mangas, un atelier illustration et BD, une soirée jeux le samedi, un blog et un journal à réaliser. Pour les plus petits et leurs parents, l'espace petite enfance offre conseils, livres à feuilleter et contes à écouter. Et, fidèle à sa vocation, le festival, organisé depuis vingt-six ans par la CGT et les amis de la librairie La Renaissance, organise une table ronde sur l'illettrisme le samedi matin. ♦

• **Vendredi 5 décembre de 15 à 20 heures, samedi 6 décembre de 9 à 19 heures, dimanche 7 décembre de 10 à 19 heures,** quai bas Jean-Moulin à Rouen.

Entrée gratuite jusqu'au samedi 13 heures, après 3,50€.

www.festival-livre-rouen.fr

L'antenne sociale Caf de la ville accompagne les familles qui le désirent au festival, samedi 6. Une sortie parents-enfants gratuite à laquelle il faut s'inscrire au 0235657052.



Diversité

Exposition → du 20 novembre au 19 décembre

Jacques Landais : 4 ans de travaux forcés

Depuis quatre saisons, Landais est commis d'office au Rive Gauche pour rendre compte de la programmation du théâtre au travers de dessins d'humour qui fleurissent le hall d'accueil. Venez découvrir ou redécouvrir une sélection des originaux de cette période d'incarcération dorée! **Le Rive Gauche. Entrée libre.**

Musique → 27 novembre

Schubertiades

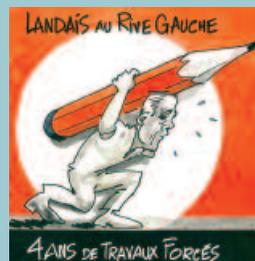
Le conservatoire propose d'écouter, dans le cadre de l'Heure du jeudi, différents instruments qui joueront des partitions de Schubert et de ses contemporains. Le Mobilo'bus y emmène les personnes à mobilité réduite en réservant au guichet unique: 0232958394. **Salle Léonard-Bernstein de l'espace Georges-Déziré, à 19 heures. Entrée gratuite.**

Exposition → jusqu'au 28 novembre

Avec la musique

Cette exposition de l'association Atelier 3.14 rassemble des photographies réalisées en différents points du globe: Écosse, Mexique, Sri Lanka, Togo, Pérou... Elle nous fait découvrir cette musique du quotidien, populaire et de la rue, loin des concerts géants.

Centre Jean-Prévoist. Entrée libre.



Spectacle jeune public

→ 29 novembre

Les Exp'air de Normandie

Nous sommes en 3012. Il n'y a plus d'oxygène dans l'air! Le ministère de l'Air décide d'envoyer ses meilleurs experts dans le passé, en 2008... Spectacle de la compagnie Ça s'peut pas, proposé par les bibliothèques municipales et « Air normand ». Contes tout public à partir de 8 ans.

Espace Georges-Déziré, à 15 heures. Entrée gratuite. Réservations à l'accueil des bibliothèques ou au 0232958368.

Mais aussi...

Mariam, spectacle de danse, chorégraphie de Christine Bastin. Le Rive Gauche, 5 décembre à 20h30.

Leçon de choses-relation danse/musique.

Danse jeune public par Gisèle Gréau, compagnie Pas ta trace, mercredi 3 décembre à 15 heures, espace Georges-Déziré. Réservations au 0235027690. Tarif: 3,10€.

Faut que ça danse.

Le service municipal de l'animation aux personnes âgées propose de voir au cinéma d'Elbeuf, le film de Noémie Lvovsky, avec Jean-Pierre Marielle, Valeria Bruni-Tedeschi, Sabine Azéma...
Lundi 1^{er} décembre à 14h15. Tarif 2,30€. Réservations le 24 novembre au 0232959358.

Running club

Courons au bois

Le Running club organise dimanche 7 décembre le Prix de la Ville, un cross gratuit pour les Stéphanois.



Le cross du Running club réinvestit le bois du Val l'Abbé dimanche 7 décembre. Le prix de la Ville que le club organise avec le soutien du service municipal des sports se compose de six courses offrant un large choix de distances, selon l'âge et les moyens de chacun. Sur 600 mètres, 1,2 km, 3,4 km, 5,1 km, 6,8 km ou 8,5 km, les distances sont prévues pour les enfants dès l'âge de 8 ans et jusqu'à vétérans 3 et 4. « *Le bois constitue un super parcours, assure Claude Douville, vice-président du club stéphanois. Ce n'est pas très difficile, mais c'est bien vallonné, cela permet une bonne course.* » Le cross compte pour le Chal-

lenge intercross des boucles de la Seine. Il est ouvert gratuitement à tous les Stéphanois et Stéphanoises, affiliés ou non à un club, en revanche le certificat médical est obligatoire. L'inscription se fait le jour même, de 8h30 à 9 heures au gymnase Paul-Éluard. Le départ des courses s'échelonne de 9h10 à 9h50. ♦

• **Renseignements** auprès de Jérôme Pesquet: 0235690147, jf.pesquet@hotmail.fr ou Sophie Morin: 0235739659, sophie.morine@free.fr
Bois du Val l'Abbé: avenue du Val l'Abbé. Gymnase Paul-Éluard: carrefour avenue du Bic Auber et rue des Coquelicots.

S.A.R.L. CRIVELLI Daniel *Création depuis 1980*

Couverture - Zinguerie - Ramonage - Isolation - Aménagement des combles
Tubage de cheminée - (Qualification Qualibat)

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Domicile: 14, rue Armand Barbès - 76800 St Etienne du Rouvray - Port.: 06 60 53 80 77
Bureau: Z.I. du Madrillet - Rue de la Boulaie - 76800 St Etienne du Rouvray
Tél.: 02 35 65 28 78 - Fax: 02 35 65 37 58
Email: sarlcrivelli@orange.fr - pages jaunes « en savoir plus »

Nicole HAMONIER Pédiatre-Podologue
vous informe de son départ à la retraite, de son arrêt d'activité.

Reprise par son frère Etienne LHERMITTE toujours
au 180 rue de La République avec le même numéro de tél 02 35 64 77 73.

Elle remercie tous ses patients pour leur fidélité et
leur assure de la continuité de la qualité des soins et de l'accueil qui
leur sera réservé par son remplaçant. Merci à tous.

Nicole HAMONIER - Pédiatre-Podologue D.E
134, Rue Renard - 76000 ROUEN - Tél.: 02 35 70 00 53 / 06 09 26 27 28

Annoncez vous dans

Le Stéphanois

Distribué tous les 15 jours dans les boîtes aux lettres.
Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels.

médias PUBLICITÉ 01 49 46 29 46

Régie Publicitaire Officielle de la Ville de Saint-Etienne du Rouvray
seule habilitée à démarcher pour la ville.

MONVILLE OPTICIEN

Une paire achetée = une paire offerte

Saint-Etienne-du-Rouvray
Centre commercial Ernest Renan - Métro Ernest Renan
Tél.: 02 35 65 55 66

Le golf, ça swing

Depuis six ans, le service municipal des sports inscrit le golf à son planning d'activités. Découverte au grand air d'une discipline qui se démocratise.

Les jambes bien ancrées dans le sol, ils sont une dizaine à avoir pris place, en ligne, ce samedi matin sur le *practice* du golf de Poses. Sorte d'échauffement avant les choses sérieuses, cette étape permet aux joueurs de retrouver toutes leurs sensations en enchaînant les tirs de balles jaunes. Le club fixement tenu par les deux mains, les swings s'enchaînent avec plus ou moins de réussite. Au loin, un tracteur balaie sans cesse la pelouse pour récupérer les projectiles dispersés un peu partout.

Après avoir vidé quelques paniers, chacun espère ne pas voir son jeu qualifié d'expressions volées au domaine culinaire. Dans le jargon, s'entendre dire qu'on « casse des œufs » ou « qu'on vient de faire une escalope » ne sont évidemment pas des compliments. Direction à présent le compact. Hassan, Julien et Yannick, accompagnés de l'éducateur sportif municipal Robert



Hassan démarre le golf, il envisage de se perfectionner en prenant des cours... sur internet.

Legros, prennent le départ ensemble. En trois quarts d'heure, ils auront effectué les 900 mètres de ce parcours en neuf étapes. La règle est simple, il faut réussir à viser le trou situé à environ 100 mètres du départ en trois coups maximum. « Ça c'est la théorie ! » L'ambiance est décontractée et chacun semble ravi de s'oxygéner en pleine nature. Certains évo-

quent les lapins ou renards parfois aperçus au détour d'un bosquet, « on voit même parfois des gazelles l'été », lâche hilare un participant.

Yannick Durieu est encore en phase de test : « Avant d'investir dans du matériel, je veux être certain que je vais continuer. Ce n'est pas si simple, je pense quand même qu'il y a une part de chance. » Son copain Hassan n'est pas du tout d'accord : « Pas de hasard, juste de la technique. D'ailleurs, je crois que je vais prendre des cours sur Internet. Si, si ça existe ! » Lui aussi démarre l'activité. « Cela fait deux ans que j'avais envie de m'y mettre, mais je trouvais cela hors de prix, là c'est très abordable. » Les tarifs pratiqués sont les mêmes que pour

toutes les autres activités sportives de la Ville.

« Le défi du golf, c'est d'accepter d'être imparfait », disait Jack Nicklaus un des plus grands joueurs de la planète golf. Robert Legros confirme que ce sport est un révélateur de personnalité : « Il faut de la concentration, de l'adresse et surtout du mental... » Il est préférable également d'aimer la marche à pied. À Poses, le parcours de 18 trous fait plus de six kilomètres et il se boucle en 4 heures environ. ♦

• Renseignements, service municipal des sports : 0235 66 64 91.

Vite dit

Football, les prochains matchs

- 30 novembre, stade des Sapins, 15 heures, seniors : CCRP / canton Argueil.
- 7 décembre, 15 heures, seniors, stade Youri-Gagarine : FC SER / Forges-les-Eaux.
- 14 décembre, stade des Sapins, 15 heures, seniors : CCRP / Petit-Couronne 2.

Dans la course

Tous les résultats du trail du 16 novembre sont consultables sur saintetiennedurouvray.fr. Le club organisateur, le Rouvray athletic 76, s'est par ailleurs doté d'un nouveau bureau : Jean-François Joly, président ; Annick Signoret, vice-présidente ; Françoise Bichard, trésorière ; Pascale Fourneaux, Sarah Fy, Laurent Sobieck, Marc Signoret, secrétaires.

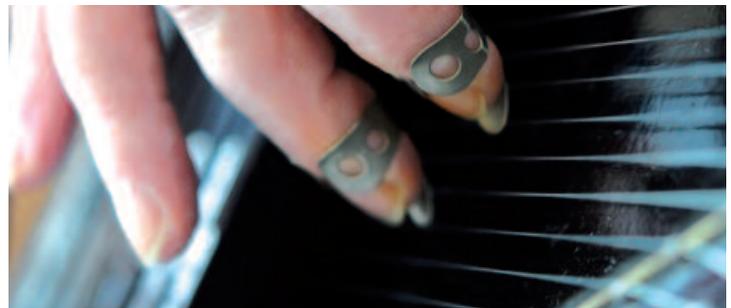
Volley à domicile

Le club de volley de Sotteville / Saint-Étienne-du-Rouvray affronte le 21 novembre à 21 heures au gymnase Ampère l'équipe d'Isneauville / Bois-Guillaume.



En attendant le golf stéphanois

La nouvelle tombait il y a pratiquement un an. L'agglomération de Rouen, en rendant public son projet d'aménagement de l'ancien hippodrome des Bruyères, annonçait la création d'un golf compact de neuf trous, probablement entre La Houssière et les Cateliers. Il convient à présent de travailler à la mise en œuvre de ce dossier.



La country Vue d'ici

Cheminot retraité, musicien, Claude Vue connaît par cœur la musique country au point d'être chroniqueur dans les magazines nationaux. Il n'a pourtant jamais franchi l'Atlantique.

«**J**'ai bondi lorsque j'ai lu dans *Le Stéphanois* "c'est la danse des cow-boys". La musique country est née dans les Appalaches et si on y a vu un cow-boy, c'est qu'il s'était égaré! » Ce petit mot transmis par internet méritait d'aller rencontrer l'auteur qui se trouve être Stéphanois et chroniqueur, depuis vingt-sept ans, dans les magazines spécialisés en musique country.

Chez lui, les étagères débordent de disques, revues et livres consacrés à l'*old time music*. Au mur, des guitares, des banjos, un violon, des accordéons

côtoient des photos de musiciens et les affiches du festival de Craponne ou du MerleFest, le festival américain de *bluegrass*, une des branches de la country. Dans ses trésors, on trouve même une autoharpe, sorte de cithare bricolée pour cette musique qui est devenue la musique traditionnelle américaine. « *La country, je suis tombé dedans par hasard, se souvient Claude Vue. J'étais plutôt fan de rock et un collègue de la gare de Sotteville m'a fait écouter des disques qu'il avait rapportés des États-Unis, ça ne m'a pas lâché. Le rock d'ailleurs, c'est moitié country, moitié rhythm and blues.* »

Mais, martèle-t-il, la country n'est pas une histoire de gardiens de troupeaux. « *Les cow-boys apparaissent vers 1870, quand l'Amérique a eu besoin de viande et qu'on a fait remonter les troupeaux du Texas vers le Nord. Ce n'est pas long, à peine quinze ans. Après, c'est du folklore. La country est née des réfugiés écossais et irlandais fuyant la famine et les persécutions à la fin du XVIII^e siècle, les bonnes terres des vallées étaient prises, ils se sont enfoncés dans les Appalaches. Ils y ont gardé leurs traditions musicales. Jusqu'en 1870, où les mines de charbon et les forêts des Appalaches ont commencé à être exploitées.* » Avec l'industrie vient la main d'œuvre, noire principalement, et la rencontre fait se mélanger musique celtique et blues, violon et banjo. Les immigrants italiens y ajouteront la mandoline.

Une musique de déracinés

« *Le terme country est venu au moment de la Grande dépression, avant on disait souvent hillbilly music, la musique des gars des montagnes. C'est une musique qui s'est très vite vendue et qui reste encore aujourd'hui la musique majoritairement diffusée*

sur les radios des États-Unis. Sa mode est arrivée en France avec Walt Disney. » Claude Vue a une préférence pour la country d'avant 1940, « *c'est une musique de déracinés, les musiciens sont aussi bien noirs que blancs, dans la old music il n'y a pas de racistes* » juge-t-il. Il connaît tous les musiciens, toutes les histoires autour, sans avoir mis les pieds aux USA, parce que Claude Vue n'aime pas l'avion...

Depuis qu'il a pris sa retraite et quitté la gare de triage de Sotteville, il se consacre pleinement à sa musique. Après avoir fourni en articles le magazine *Tradition vivante*, il écrit pour *Tradition magazine* et pour *Blue Grass*. Il ne se contente pas de revenir sur l'histoire de la musique américaine, mais informe et critique sur la production country en France et sur la nouvelle génération de musiciens qui monte aux États-Unis comme Carolina Chocolate Drops. Dans son appartement de la rue Lazare-Carnot, il dresse aussi des tablatures qu'il envoie par internet pour expliquer à de jeunes musiciens comment jouer tel morceau au banjo. Saint-Étienne-du-Rouvray, pays de transmission de la country, qui l'aurait cru... ♦

• **Pour connaître en détail l'histoire de la country:** france-bluegrass.org